

AMENDEMENT

BIO 3G



Tarif 2025
Prix fournis à titre indicatif et susceptibles de modification en cours d'année



PRODUIT	CONDITIONNEMENT	P.U. TTC	
Amendement ORGACTIV (ACTIV TONIC) Amendement organique : Bactéries telluriques, sucres, extraits végétaux, algues brunes, ostréa mix, acides aminés, catalyseurs, oligo éléments. 45 % de MO animal et végétale.	25 kg	64,50 €	Amendement
Amendement RHIZEO TONIC Amendement mineral basique : engrais dolomie, carbonate de calcium et gypse granulé avec additif agronomique NFU44-204 avec stimulateur de croissance et developpement des plantes	25kg	83,70 €	
Engrais ORGA B MIX Engrais organique polyvalent riche en potasse. Engrais organo-minéral NPK (6-3-10) utilisable en agriculture biologique.	25 kg	126,30 €	Engrais
Engrais MULTI TONIC Engrais minéral riche en sulfate de potasse, en calcium et magnésie biodisponibles, Engrais composé NPK (6-5-21)	25 kg	99,00 €	
Anti-mousse CALCI TONIC PERLE Amendement minéral basique utilisable en agriculture biologique. 45 % oxyde calcium (CaO) 5 % Oxyde de magnésium (MgO)	25 kg	83,20 €	Anti-mousse

Taux de TVA réduit à 10 %

Livraison gratuite sur Viroflay, Versailles, Chaville. Au-delà sur devis.

Exemples de quantités préconisées suivant l'effet souhaité:

Activ Tonic: utilisation en amendement.	30 à 150 gr/m2 selon type de sol et végétaux	Soient 3 à 15 kg pour 100 m2.
Rhizeo Tonic: utilisation en amendement pour améliorer les terrains acides	30 à 120 grs/m ²	Soient 1 à 3 kg par fosse de plantation de 1 m3
Orga B mixc: en engrais .	30 à 150 gr/m2 selon type de sol et végétaux	Soient 3 à 15 kg pour 100 m2.
Calci Tonic Perlé: en action anti-mousse	20 à 60gr/m2 en 1 ou 2 passages par an.	Soient 6 kg pour 100m2.

Précaution d'emploi: Ces produits contiennent des bactéries actives, éviter l'épandage par temps de gel ou par températures supérieures à 40°C. Nécessite une pluie ou un arrosage significatif dans les 48 heures qui suivent l'application.